



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL 2014-2018



Priorité à l'amélioration des conditions de travail...

La réduction des effectifs du MAE (200 suppressions de poste par an) sans véritable diminution des missions, produit les mêmes effets à l'étranger et à l'administration centrale : la question du **temps de travail** revient au premier plan et la **prévention des risques psycho-sociaux** est plus nécessaire que jamais.

La CFDT participera activement à la refonte des règlements intérieurs à l'administration centrale et à l'élaboration d'une Charte du temps qui garantisse le **respect de l'horaire légal**, la **conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle (droit à la déconnexion)**;

La CFDT revendique la généralisation de l'expérimentation sur le temps de travail des expatriés (**compensation des permanences, heures supplémentaires et interventions**). Les élus CFDT au CTM poursuivront leur travail d'analyse et de critique

constructive minutieuse des règlements intérieurs-ARTT des postes;

Les **heures supplémentaires** et les **astreintes** effectuées par les recrutés locaux – y compris dans les résidences - doivent respecter le **principe du volontariat**. Elles doivent évidemment être rémunérées ou récupérées.

Les élus de la CFDT au comité ministériel d'hygiène de sécurité et conditions de travail (CHSCT), concentreront leur action sur la **prévention des risques professionnels de toutes natures**. À l'étranger, la CFDT s'appuiera sur les CT de proximité pour obtenir

des mesures efficaces de protection de la **santé des agents** et de leurs familles (pollution...) et une meilleure prise en compte du **handicap**.

Après l'obtention en 2012 du plan de prévention des risques psycho-sociaux au MAE, la CFDT revendique la **création** d'un **référént « pays en crise »** à la DRH pour traiter les difficultés particulières à ces affectations, et d'un **médiateur indépendant** pour mettre fin à toutes les situations de **violence managériale** en centrale comme à l'étranger.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



...sans oublier nos exigences de justice sociale en matière de rémunération

Au niveau national, la **CFDT** revendique le **dégel du point d'indice** après 5 ans de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et assimilés.

Au MAE, nous revendiquons :

Primes en centrale : La CFDT mettra tout en œuvre pour que l'institution du **RIFSEEP** ne reproduise pas les errements de la PFR. La CFDT demande une concertation sur **la cartographie des postes** qui ne doit pas être l'apanage du seul secrétaire général.

Rémunération des RL : la CFDT continuera de ferrailer pour rétablir le mécanisme du **coût-vie basé sur les taux FMI**, sans défalquer l'inflation fran-

çaise du pouvoir d'achat des RL. Elle veillera à ce que les RL des Instituts Français bénéficient des mêmes augmentations collectives que leurs collègues des ambassades et consulats. Au CTM et dans les postes, la CFDT fera généraliser l'avancement de **1% par an pour tous les agents concernés par le cadre salarial.**

Concernant les expatriés :

les élus CFDT feront convoquer autant de réunions extraordinaires du CTM qu'il faudra pour

mettre fin aux « rabotages » et autres réformes des temps de séjour sans concertation ni contrepartie ! Comme elle a obtenu il y a 10 ans le groupe unique de majorations familiales, la CFDT propose un **barème unique pour le supplément familial et pour les indemnités de changement de résidence.**

La CFDT vous représente dans les instances de dialogue social
Plus elle a de voix et de sièges, plus elle est **légitime** dans les revendications qu'elle porte et plus elle a les **moyens d'agir**

Les 30 candidats de la CFDT représentent toutes les catégories d'agents et respectent strictement la parité femme/homme

**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**



N'oubliez pas !
Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale